

FORMATION INITIALE TRAVAUX EN HAUTEUR PORT DU HARNAIS

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Nos formateurs possèdent tous une solide expérience de terrain. Ils sont titulaires d'un diplôme d'état de Spéléologie et d'un CQP Cordiste. Ils seront à même de s'adapter à vos contraintes de chantiers et proposer des solutions adaptées à vos problématiques liées aux risques de chutes en hauteur.

PUBLIC

Salariés d'entreprises, Indépendants,
Chômeurs.

PRE REQUIS

- Etre âgé(e) de plus de 18 ans
- Personnes en situation de handicap :
contacter le centre de formation pour
trouver des solutions adaptées au handicap
et au cursus de formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, vous aurez été informé sur :

- l'accidentologie liée aux travaux en hauteur
- aux notions fondamentales du déplacement en hauteur et leurs implications
- à la réglementation des travaux en hauteur.
- L'identification des différentes situations de travail et l'utilisation des EPI de base liés à ces situations
- L'utilisation, en sécurité, d'un harnais anti-chute, de façon occasionnelle ou régulière.

DUREE

1 Jour (7heures)

EVALUATION ET VALIDATION

Certificat de formation au port du harnais délivré suite à un contrôle continu et un test des connaissances (QCM).

COÛT

A partir de 100 € HT / Pers (voir conditions générales de vente)

**Recyclage recommandé
tous les 2 ans**

FORMAT VERTICAL

38 Traverse du Chourey
38410 Saint Martin D'Uriage
Tél: 06 95 45 32 23
Email: contact@format-vertical.com
RCS Grenoble 948 125 513

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro: 843 808 630 38 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône -Alpes

PROGRAMME

MATIN (partie théorique)

- Tour de table, présentation et attente de la formation
- Contrôle des connaissances (QCM)
- Sensibilisation à l'accidentologie liée au travail en hauteur
- Réglementation (travaux en hauteur et EPI)
- Notions fondamentales du déplacement en hauteur et ses implications
- Identification des différentes situations de travail en hauteur et des EPI de base liés à ces situations

APRES-MIDI (partie pratique)

- Lecture d'un plan de prévention et définition des EPI liés à la situation de travail
- Contrôle visuel des harnais et EPI
- Mise en place des harnais et EPI
- Utilisation des EPI et déplacements en hauteur
- Contrôle des connaissances (QCM)
- Retour en salle, débriefing

ORGANISATION DE LA FORMATION

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Thomas CORNU Gérant de la SASU FORMAT VERTICAL, CQP2 Cordiste, DEJEPS Spéléologie, Formateur SST

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation et accessible aux personnes handicapées
- Accueil des stagiaires sur des sites de pratique en lien avec le(s) thème(s) de la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques et pratiques
- Mise en situation
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuille de présence
- Questionnaire de connaissance QCM
- Fiche évaluation partie pratique
- Formulaire d'évaluation de la formation

FORMAT VERTICAL

38 Traverse du Chourey
38410 Saint Martin D'Uriage
Tél: 06 95 45 32 23
Email: contact@format-vertical.com
RCS Grenoble 948 125 513

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro: 843 808 630 38 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône -Alpes

COMPTE-RENDU DE FIN DE STAGE

La formation est également le moment d'observer les équipements à disposition du personnel, les infrastructures existantes, les comportements et compétences des stagiaires, les procédés en place et tous les éléments relatifs à la sécurité du travail en hauteur.

Suite à ces observations effectuées lors de la formation, un compte rendu écrit vous sera envoyé. Il relatera d'une manière exhaustive l'ensemble des points susceptibles d'être améliorés afin d'accroître la sécurité des intervenants.



FORMAT VERTICAL

38 Traverse du Chourey
38410 Saint Martin D'Uriage
Tél: 06 95 45 32 23
Email: contact@format-vertical.com
RCS Grenoble 948 125 513

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro: 843 808 630 38 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône -Alpes